PROJET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE STRASBOURG

Caisse des écoles de Strasbourg

11 quai Fustel-de-Coulanges
67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 83 31



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Strasbourg.eu
eurométropole

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Bas-Rhin

académie Strasbourg
direction des services départementaux de l'éducation nationale Bas-Rhin
éducation nationale

BILAN D'ACTIVITÉ 2025-2026

SOMMAIRE

DONNÉES D'ACTIVITÉ 2025-2026 3
LE CADRE D'INTERVENTION 4
L'ÉQUIPE ET SES PARTENAIRES 5
LES INTERVENANTS-TES 6
LES INSTANCES ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU 7
LES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DE SOUTIEN (EPS) 8
LES SECTEURS DE COORDINATION DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN 2025-2026 9
LES SITUATIONS ÉTUDIÉES ET LES PARCOURS 10
LES DEMANDES ET LES BESOINS 11
LES BÉNÉFICIAIRES 12
LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES 13
LES OBJECTIFS DES PARCOURS 14
LES ACTIONS 15
ZOOMS 16
Le Groupe de Soutien aux Parents **17**
Art-thérapie, Maud Bertrand **18**
ANNEXES 20
Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2025-2026 22
Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2025-2026 (suite) 23
Annexe 3 : Répartition des suivis PRE par établissement scolaire en 24
Annexe 4 : Liste des actions collectives menées par les prestataires du PRE en 2025-2026 25

DONNÉES D’ACTIVITÉ 2025-2026

LE CADRE D'INTERVENTION

Les finalités du Projet de réussite éducative

Le Projet de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif spécifique de la Politique de la Ville. Les programmes de réussite éducative s'inscrivent dans le plan de cohésion sociale prévu par la loi du 18 janvier 2005 (programmes 15 et 16) et ont pour finalités :

- De restaurer l'égalité des chances pour les enfants et adolescents·tes issus·ues des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à un développement harmonieux

- D'offrir des moyens et des outils nouveaux et/ou complémentaires au droit commun, permettant, dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de leur scolarité, l'accompagnement des enfants, adolescents·tes et de leur famille avec prise en compte de la globalité de leurs difficultés.

Le public bénéficiaire

Ce dispositif cible les jeunes âgés·ées de 2 à 16 ans, domiciliés·ées à Strasbourg dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (Q.P.V.) et/ou scolarisés·ées dans un établissement scolaire se trouvant dans un Réseau d'Éducation Prioritaire (REP ou REP+) de la Ville de Strasbourg.

La mise en place des parcours de réussite éducative



Le PRE se concrétise par la mise en place de parcours de réussite éducative formalisés par des contrats avec une durée limitée et des objectifs évolutifs, travaillés avec les partenaires, et jalonnés par des temps d'échanges réguliers avec la famille et tous-tes les professionnels·elles mobilisés·ées autour de l'enfant et/ou du jeune et de sa famille.
(*Cf. schéma dynamique de la logique des parcours en annexe 1 p.21)*



Le PRE ne se limite pas aux problématiques scolaires mais renvoie à six larges domaines d'intervention : culturel, éducatif, parentalité, santé, scolaire et sportif.

Les spécificités du PRE



Un accompagnement individualisé des enfants et des adolescents·tes



Un cumul de difficultés pris en compte dans une approche globale et pluridisciplinaire



Une association et une implication fortes des parents

Dès 2006, le PRE de Strasbourg s'est doté d'un protocole d'intervention (réactualisé en 2026) et d'une charte de confidentialité visant à structurer la mobilisation des professionnels·elles et à renforcer le cadre déontologique des échanges d'informations.

L'ÉQUIPE ET SES PARTENAIRES

Fonctionnement et organisation

La Caisse des Écoles est l'établissement public municipal assurant la mise en œuvre du Projet de Réussite Éducative de Strasbourg.

Sa création et ses missions ont été arrêtées par **une délibération du Conseil municipal du 6 juin 2006** dans le cadre du Plan de cohésion sociale prévu par la loi du 18 janvier 2005.

La Caisse des écoles est rattachée à la **Direction de l'Enfance et de l'Éducation de la Ville de Strasbourg** et dispose d'un budget autonome et de ses propres instances de décision (comité de caisse) et de concertation (conseil consultatif de la réussite éducative).

La présidence de la Caisse des écoles est assurée par **Madame Céline GEISSMANN, adjointe en charge de la Ville éducative, de la réussite scolaire et de la place de l'enfant dans la Ville,** depuis avril 2026, par délégation de Madame la Maire de Strasbourg.



Les personnels permanents

L'équipe de la Caisse des Écoles compte sept agent.es permanent.es (6,7 ETP) : quatre coordonnatrices de réussite éducative, une éducatrice, une assistante et un directeur.

L'année scolaire 2025-2026 a été marquée par :

- L'arrêt maladie d'une coordonnatrice sur l'ensemble de l'année scolaire
- La reprise à temps partiel début 2025 d'une coordonnatrice après un congé parental.
- Le départ à la retraite d'une coordonnatrice en juillet 2026
- L'équipe a fonctionné cette année avec un effectif de coordinatrices qui a oscillé entre 2,6 et 3 ETP pour 4 postes.

La mise à jour du protocole d'intervention du PRE strasbourgeois

Deux temps de travail collectif avec l'ensemble de l'équipe des personnels permanents ont été mis en place cette année pour la mise à jour du protocole d'intervention du PRE afin de tenir compte de :

- La nécessité d'actualiser les attendus des membres des EPS et leurs modalités de participation/représentation.
- Tenir compte de la nouvelle cartographie des QPV suite au nouveau contrat de ville 2026-2030.

LES INTERVENANTS-TES

Les personnels vacataires

L'équipe d'accompagnateurs·trices de réussite (ARE) éducative est actuellement composée d'une quinzaine d'agent·es (dont un quart à un tiers de turn-over chaque année).
Ces personnels sont recrutés en régie par l'équipe de la Caisse des Écoles tout au long de l'année et disposent de compétences et d'expériences variées (secteur éducatif, social, du soutien à la parentalité, art-thérapie, sport, etc.).

Ces accompagnateurs·trices sont chargés·ées du **suivi personnalisé des enfants et des adolescents·tes** et interviennent au domicile et ponctuellement en sortie.



Le PRE fait également appel à une psychologue vacataire qui propose des séances d'écoute psychologique, selon les objectifs du contrat, sans se substituer à une thérapie.

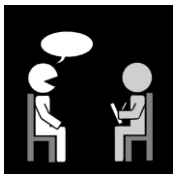

Des temps de **formations et d'échanges à destination des personnels vacataires** se sont déroulés au cours de cette année scolaire 2025/2026 : rencontre en janvier 2026 avec l'équipe pédagogique du Musée Zoologique, ateliers outils-méthode *(deux séances de sensibilisation à l'approche ethnoclinique par la Maison des Mondes),* groupes d'analyse de la pratique, réunion de fin d'année en juillet 2026.

Les associations prestataires

Les associations prestataires interviennent dans le cadre d'un marché public qui a été renouvelé pour trois années de 2026 à 2028.

Ce nouveau marché public a été attribué à sept prestataires qui proposent différentes actions d'accompagnement :

- **ASTU – Action Citoyennes Interculturelles** (médiation interculturelle)
- **AID 67 – Association d'aide et d'Intervention à Domicile du Bas-Rhin** (soutien à la parentalité)
- **Ligue de l'Enseignement (LDE)** (accompagnement des apprentissages et ateliers langage)
- **MSA - Migrations Santé Alsace** (médiation familles-institutions)
- **Mathilde BOUHANA** (art-thérapie)
- **La Chambre** (ateliers photo)
- **Maud BERTRAND** (art-thérapie)

Ils peuvent intervenir lors de RDV avec les familles, à domicile ou encore en tiers lieux (écoles, salles associatives, etc.) selon la nature de leurs interventions.



Les champs d'intervention des Intervenants·tes

Ils sont larges et variés et correspondent aux objectifs des parcours définis dans les contrats d'accompagnement :

- Renforcement de la confiance en soi
- Ouverture sur l'extérieur
- Épanouissement de l'enfant
- Accompagnement des parents
- Motivation scolaire
- Autonomie dans les apprentissages.

LES INSTANCES ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Le Comité de Caisse

Le Comité de la Caisse des Écoles en est l'instance délibérante qui oriente, définit la stratégie de réussite éducative et se prononce sur le programme d'actions à mettre en œuvre.

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, il s'est réuni 3 fois (Le 18 septembre 2025, le 2 décembre 2025 et le 18 juin 2026).

Ordre du jour
Comité de Caisse du 18 septembre 2025

1. *Autorisation de lancer et de passer un marché public de fournitures de prestations d'accompagnement*

Ordre du jour
Comité de Caisse du 2 décembre 2025

1. *Adoption des PV des comités de caisse du 20/05/2025 et du 18/09/2025*
2. *Point d'actualité de la Caisse des écoles*
3. *Adoption du débat d'orientation budgétaire (DOB) 2026*
4. *Adoption du budget primitif (BP) 2026*
5. *Adoption du nouveau règlement budgétaire et financier de la Caisse des écoles*

Ordre du jour
Comité de Caisse du 18 juin 2026

1. *PV validé du comité de caisse du 02 décembre 2025*
2. *Point d'actualité de la caisse des écoles*
3. *Élection du/de la président-e de séance pour le vote du Compte Financier Unique 2025*
4. *Approbation du Compte Financier Unique 2025*
5. *Adoption du Budget Supplémentaire 2026*

Le Conseil Consultatif de la Réussite Éducative

Le Conseil Consultatif de la Réussite Éducative (C.C.R.E.) émet un avis sur toutes les questions relatives au projet de réussite éducative. Il propose au Comité de Caisse la répartition des crédits affectés à la réussite éducative et évalue les résultats des actions menées dans le cadre du projet.

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, il ne s'est pas réuni car il a été décalé au dernier trimestre 2026 du fait de l'installation d'une nouvelle municipalité.

L'inter-EPS

Elle réunit 1 à 2 fois par an l'ensemble des participants-tes des EPS des 4 secteurs de coordination.
Au cours de l'année scolaire 2025-2026, elle ne s'est pas réunie.

Le réseau des PRE du Grand Est

Animé par l'ORIV, ce réseau rassemble plus d'une quarantaine d'équipes des PRE de la région Grand Est.

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, le PRE de Strasbourg a participé à la Journée régionale Grand Est, des professionnels·elles de la réussite éducative le 14 octobre 2025 à Lunéville.

Le thème retenu a été : « *La place des adolescents dans les programmes de réussite éducative : quelles réponses ?, quels partenariats ?* »

LES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES DE SOUTIEN (EPS)

Organisation

Animées par les 4 coordonnatrices de réussite éducative, les Équipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) sont au nombre de 10 et se déploient environ une fois par mois sur les 15 QPV de la Ville :

- Est (*Port-du-Rhin*)
- Nord (*Spach-Rotterdam et Cité de l'Ill*)
- Centre (*Jura-Citadelle, Rissler et Laiterie*)
- Koenigshoffen – Hohberg
- Elsau - Montagne-Verte
- Neuhof
- Ampère
- Meinau
- Hautepierre - Poteries
- Cronenbourg

Composition

Elles sont composées dans chaque territoire de représentants-tes :

- Du **service de l'Action sociale de proximité de la Ville de Strasbourg** (responsable d'équipe ou assistant·e social·e),
- De **l'Éducation Nationale** (Coordonnateurs ·trices REP ou conseiller-ère pédagogique),
- Des services des quatre **associations de prévention spécialisée** (chef·fe de service ou Éducateur·trice spécialisé·e).

Rôle des EPS

Les missions des EPS sont les suivantes :

- **Réaliser une évaluation partenariale de la demande de PRE** à partir d'éléments de diagnostics précis des situations, d'échanges sur la pertinence d'une entrée dans le dispositif, sur les solutions envisageables (actions dédiées au PRE ou externes), sur l'identification de freins éventuels à un accompagnement par le PRE

- **Mobiliser en priorité les ressources disponibles** localement en réponse aux problématiques individuelles repérées et en procédant aux orientations et mises en lien nécessaires (les partenaires socio-éducatifs externes au PRE)

- **Veiller à la complémentarité et à la mise en cohérence** avec les dispositifs de droit commun ou les actions du secteur associatif

- **Élaborer des parcours PRE individualisés** et en assurer le suivi : évaluation des actions impulsées, ajustement de l'intervention, bilans périodiques

- **Proposer de nouvelles pistes de travail** et engager de nouvelles démarches (collectives, individuelles, thématiques...) en réponse aux difficultés repérées

Nombre de réunions d'EPS par secteur durant l'année scolaire 2025/2026

Secteurs	Nombre de réunions
Elsau - Montagne-Verte	8
Koenigshoffen-Hohberg	7
Nord	3
Est	0
Centre	0
Neuhof- Ampère	7
Ampère	2
Meinau	8
Cronenbourg	6
Hautepierre - Poteries	8

Liste détaillée des participants-tes aux EPS de 2025-2026
(Cf. liste en annexe 2 p.22 et 23)

LES SECTEURS DE COORDINATION DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN 2025-2026

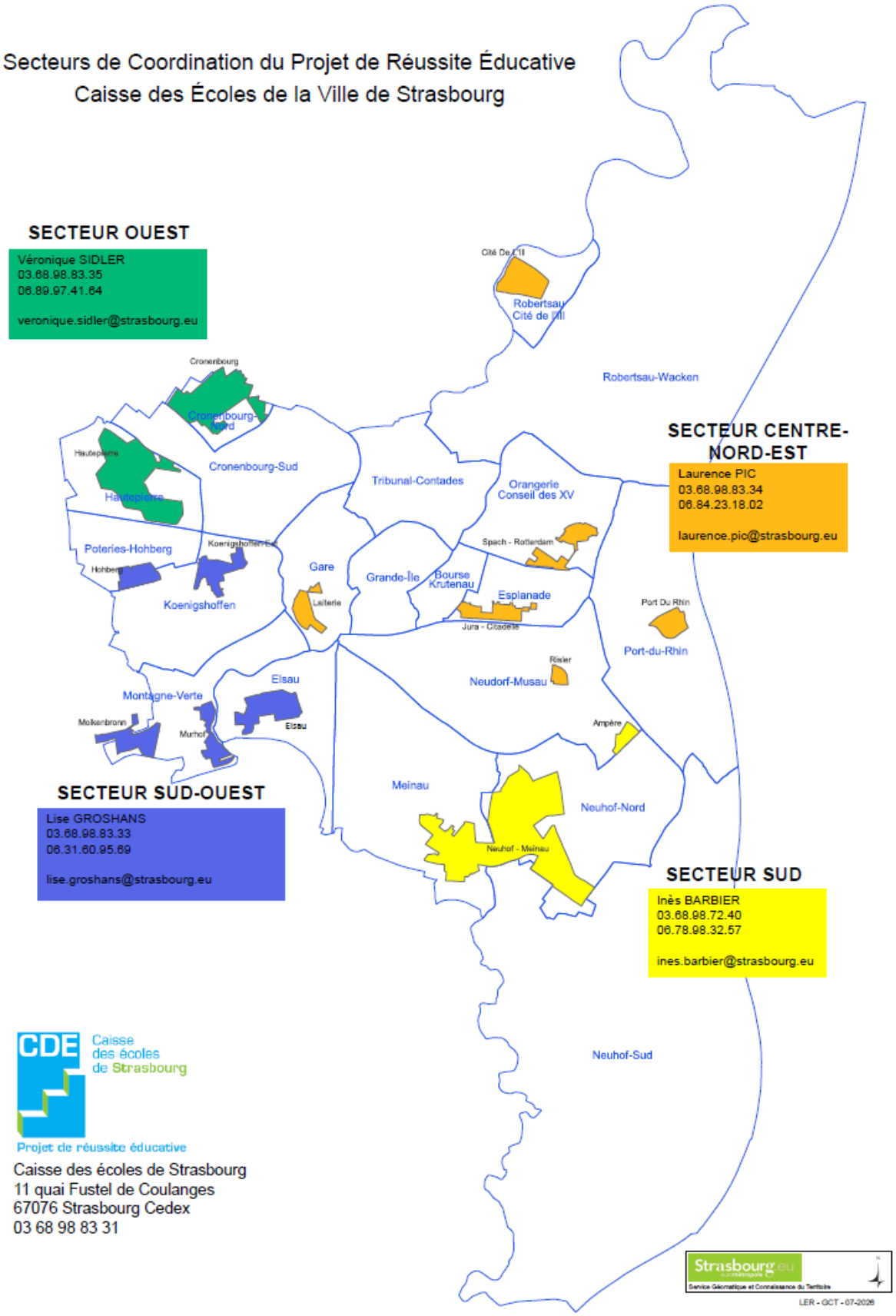

LES SITUATIONS ÉTUDIÉES ET LES PARCOURS

Situation globale et répartition par EPS

L'activité pour l'année scolaire 2025-2026 est quasi stable par rapport à l'année scolaire précédente : **303 parcours mis en œuvre** (contre 309 en 2024-2025).

Avec l'absence d'une coordinatrice sur l'ensemble de cette année scolaire, l'équipe a donc a dû fonctionner avec un quart de son effectif en moins durant toute cette année.

Le tableau ci-dessous présente le nombre des parcours mis en œuvre dans chaque secteur de coordination par EPS.

Secteur de coordination	EPS	Parcours en cours au 01.09.2025	Nouvelles demandes	Parcours clos	*Dont refus*	TOTAL des Parcours mis en œuvre
Ouest	Cronenbourg	3	10	3	1	13
	Hautepierre-Poteries	36	31	32	9	67
Sud	Meinau	19	20	11	5	39
	Neuhof-Ampère	16	26	14	1	42
Sud-Ouest	Koenigshoffen-Hohberg	36	14	28	5	50
	Elsau-Montagne Verte	49	25	40	5	74
Centre Nord Est	Est	5	0	2	0	5
	Nord	8	4	2	0	12
	Centre	1	0	0	0	1
	Total	**173**	**130**	**131**	**26**	**303**

303 parcours mis en œuvre.

26 refus (dont 19 refus des parents et 7 refus de l'EPS).

Les entrées dans le dispositif

Sur les 303 parcours mis en œuvre en 2025-2026 :

- 173 étaient déjà en cours au 01/09/2025,
- 130 sont nouveaux, contre 132 l'année scolaire précédente.

Les sorties du dispositif

131 parcours ont été clos au 31/08/2026 (soit 43% des parcours mis en œuvre durant cette année scolaire).

La durée moyenne des parcours clos

Durée des parcours	Nombre de situations
Entre un et 3 mois	10
Entre 4 et 6 mois	15
Entre 7 et 12 mois	34
Entre 13 et 18 mois	19
Entre 19 et 24 mois	21
Plus de 24 mois	32
TOTAL	131

Cette durée est calculée selon les dates administratives d'entrée et de sortie du dispositif et ne reflètent pas la durée effective des actions (souvent inférieure).

54 % des parcours ont duré plus d'un an (soit 7 points de moins que sur l'année scolaire 2025-2026).

En 2025-2026, la durée moyenne des parcours clos est de **16 mois** (identique à celle de l'année scolaire précédente).

Remarque :

La baisse de près de 20 % sur les deux dernières années scolaires 2024/2025 et 2025/2026 du nombre de situations étudiées et donc de parcours qui ont été mis en œuvre s'explique principalement par l'absence du quart de l'effectif des coordinatrices sur l'ensemble de ces deux années scolaires.

LES DEMANDES ET LES BESOINS

Les demandes

130 nouvelles demandes ont été transmises.

80,8 % des demandes de PRE ont été adressées par l'Éducation nationale (enseignant·e, directeur·trice d'établissement, CPE, service social en faveur des élèves, RASED). Ce pourcentage est en baisse par rapport à celui de l'année scolaire précédente (85 %).

Le tableau synthétique ci-dessous présente la répartition de l'origine des demandes.

Origine des demandes	Nombre de situations
Éducation Nationale	245
Ville (ASP/PMI, SIAMO)	36
Autres associations (Prestataires du PRE, CSC)	6
Parents	9
Services de prévention spécialisée	7
TOTAL	303

Certaines demandes peuvent être portées par l'Éducation nationale mais travaillées en amont par un·e autre professionnel-elle.

Les motifs de repérage

Les trois principaux motifs de repérage par les partenaires du PRE sont dans l'ordre d'importance : **le comportement et/ou la socialisation**, **la maitrise de la langue française** et **les apprentissages** (64% des besoins repérés).

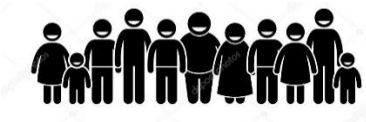



Le tableau synthétique ci-dessous montre la répartition des motifs de repérage.

Motifs de repérage	%
Apprentissages	19,1
Comportement et/ou socialisation	23,4
Maîtrise de la langue française	21,5
Parentalité	8,9
Ouverture culturelle	14,4
Désinvestissement	4,9
Fragilités sociales	4,2
Absentéisme	1,2
État de santé	1
Accès aux soin	0,7
Accès à une pratique sportive	0,7
TOTAL	100

Les profils de repérage

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) identifie 4 profils de repérage dont la répartition des suivis est présentée ci-dessous.

Profils de repérage	%
Profil 1 - *Enfant connaissant une difficulté scolaire ponctuelle liée à un manque de travail ou d'autonomie*	46,5
Profil 2 - *Enfant connaissant une difficulté qui s'exprime dans le champ scolaire mais qui relève d'une difficulté liée à la santé, à la vie familiale, etc.*	45,2
Profil 3 - *Enfant rencontrant un cumul de difficultés avec mobilisation des parents*	4
Profil 4 - *Enfant rencontrant un cumul de difficultés sans mobilisation des parents*	0
Autre	4,3
TOTAL	100

LES BÉNÉFICIAIRES

Répartition par âge à l'entrée

Les bénéficiaires ont majoritairement **entre 6 et 10 ans** (56.3%) au début du parcours contre 59,2 % l'année scolaire précédente.

La part des bénéficiaires âgé.es de 2 à 5 ans a doublé depuis les deux dernières années scolaires. Cela s'explique en partie par l'intervention de l'éducatrice du PRE sur cette tranche d'âge.

Âge	Nombre	%
2-5 ans	24	7.9
6-10 ans	170	56.1
11-16 ans	108	35.6
17 ans et +	1	0.3
TOTAL	**303**	**100**

Répartition par âge et par genre

Âge	M	F	TOTAL
2-5 ans	12	12	**24**
6-10 ans	83	87	**170**
11-16 ans	66	42	**108**
17 ans et +	1	0	**1**
TOTAL	**162**	**141**	**303**

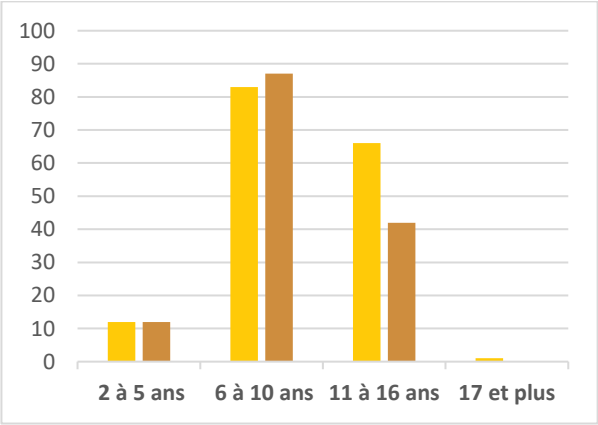



53.5 % de garçons
46.5 % de filles

Répartition par QPV

Le PRE de Strasbourg se déploie sur les 15 QPV de la Ville de Strasbourg.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des bénéficiaires par QPV.

QPV	Nombre
Neuhof-Meinau	43
Hautepierre	40
Elsau	47
Ampère	13
Cité de l'Ill	9
Koenigshoffen-Est	4
Laiterie	3
Port-du-Rhin	6
Cronenbourg	13
Murhof	8
Hohberg	14
Molkenbronn	6
Spach-Rotterdam	2
Jura Citadelle	*0*
Rissler	0
Hors QPV	95
TOTAL	**303**

69 % des bénéficiaires habitent en QPV contre 65 % l'année précédente.

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Répartition par établissement scolaire

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, on compte **61 établissements strasbourgeois** bénéficiaires :

- ✓ 15 écoles maternelles
- ✓ 31 écoles élémentaires
- ✓ 14 collèges
- ✓ 1 lycée

Cf. Liste détaillée en annexe 3 p.24

Répartition des accompagnements PRE par niveau scolaire

Niveau scolaire	Nombre	%
Maternelle	42	13,9
Élémentaire	190	62.7
Collège	69	22.8
Lycée	2	0,6
TOTAL	**303**	**100**

Les niveaux scolaires les plus représentés sont :

- En maternelle : **la grande section** (26 suivis),
- En élémentaire : **le CP et le CE1** (45 suivis chacun),
- Au collège : **la classe de 4e** (23 suivis).

76 % des enfants sont scolarisés dans le **1er degré**

Contrairement à l'année scolaire précédente, cette année 2025/2026 est marquée, par la **hausse de la prise en charge des jeunes scolarisés dans le 1er degré** (76%, contre 72 % l'année scolaire précédente).

Répartition par zone de scolarisation

Zone de scolarisation	Nombre
REP	83
REP+	168
Sous-total 1 (REP/REP+)	***251***
Hors REP/REP+	38
Non concernés (collèges et lycée hors Strasbourg notamment)	14
Sous-total 2 (Hors REP)	***52***
TOTAL	303

Près de **83 % des enfants/adolescents·tes sont scolarisés·ées en REP ou REP +.**

LES OBJECTIFS DES PARCOURS

Les 6 domaines d'intervention

Le PRE met en œuvre des parcours de réussite éducative formalisant des objectifs reliés à 6 domaines, conformément à la nomenclature de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Le graphique ci-dessous présente la répartition des objectifs des parcours par domaine.

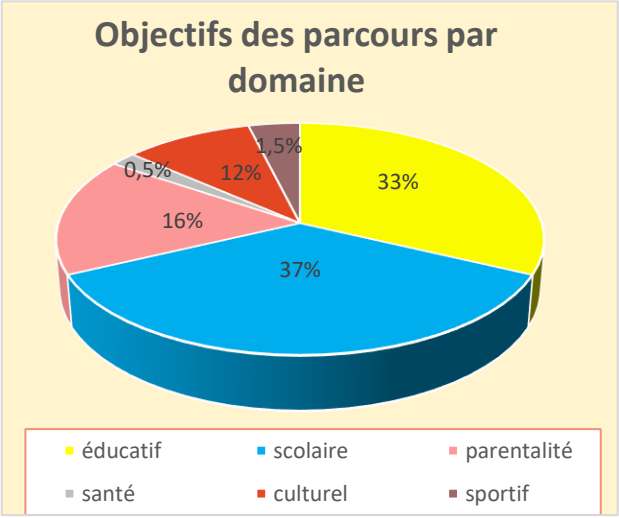

Les trois principaux domaines restent identiques à ceux de l'année scolaire passée, à savoir :

37% des objectifs définis dans les parcours renvoient au **domaine scolaire**.
33% des objectifs définis dans les parcours renvoient au **domaine éducatif**.
16% des objectifs définis dans les parcours renvoient à la **parentalité**.

Les objectifs des parcours





Dans son logiciel de suivi de l'activité, le PRE de Strasbourg prévoit 16 objectifs dont plusieurs peuvent se conjuguer.

Plusieurs objectifs peuvent être définis par parcours, le PRE ayant vocation à prendre en compte **les difficultés croisées**.

Le tableau ci-dessous présente la **répartition des objectifs des parcours** (au sens de pistes de travail) par nature.

Objectifs ou pistes de travail des parcours de réussite éducative	%
Améliorer la maîtrise du français	14,4%
Contribuer au développement des acquisitions	14,4%
Renforcer la confiance en soi de l'enfant ou du jeune	12,3%
Favoriser l'ouverture de la famille sur l'extérieur	13,4%
Améliorer le comportement, le rapport à soi et aux autres	10%
Favoriser l'expression sous toutes ses formes	10,5%
Faciliter l'identification et l'accès aux services existants	6,3%
Accompagner le parent dans son rôle éducatif	4,6%
Aider l'enfant à retrouver une motivation / à donner un sens à sa scolarité	5,1%
Améliorer la relation parents-école et le suivi des activités de l'enfant	4%
Accompagner le jeune dans son projet d'orientation	1,3%
Bénéficier d'un soutien psychologique	1,1%
Faciliter la communication parent-enfant	Moins de 1%
Participer à l'adaptation du parcours scolaire	1,2%
Fréquenter régulièrement l'école	Moins de 1%
Ouvrir l'école aux parents	Moins de 1%
TOTAL	100

Les objectifs les plus majoritairement travaillés dans le cadre des parcours restent sensiblement les même que l'année précédente, à savoir :

- Améliorer la maîtrise du français (14,4%),
- Contribuer au développement des acquisitions (14,4%),
- Favoriser l'ouverture de la famille sur l'extérieur et Améliorer le comportement, le rapport à soi et aux autres (13,4%),
- Renforcer la confiance en soi de l'enfant ou du-de la jeune (12,3%).

LES ACTIONS

La mobilisation des actions du PRE

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, le PRE a pu mobiliser **312 actions** (contre 337 l'année scolaire dernière) selon les grandes modalités suivantes :

- **L'intervention des accompagnateurs·trices de réussite éducative et de la psychologue du PRE** (personnels vacataires) **ou de l'éducatrice à domicile** (45,2%),
- **La coordination simple ou la mise en place de relais par les coordonnatrices** (sans mise en place d'actions) (16,7%),
- **L'intervention des 8 prestataires** dans le cadre du marché des actions d'accompagnement (38,1%)

(Cf. liste des actions collectives des prestataires en 2025-2026, en annexe 4 p.25 et 26).

79% des actions mobilisées sont individuelles (contre 21% d'actions collectives).

Les domaines des actions mobilisées

Les 312 actions mobilisées renvoient à **5 grands domaines d'intervention**. Le tableau ci-dessous présente la répartition des actions mobilisées par domaine d'action.

Domaines	Nombre d'actions
Scolaire	129
Parentalité	136
Culturel	32
Santé	15
TOTAL	**312**

43,6 % des actions mobilisées renvoient au **domaine de la parentalité** soit une baisse de 6 points par rapport à l'année scolaire précédente.

41,3 % des actions mobilisées renvoient au **domaine scolaire**. Cette part diminue de 3 points par rapport à l'année précédente.

Les types d'actions mobilisées

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, le PRE a mobilisé **douze types d'actions différentes.**

Le tableau ci-dessous présente la répartition des actions mobilisées par type.





Près de **62 % des actions sont portées en régie** par la Caisse des Écoles (193 actions, en jaune dans le tableau).

Type d'actions mobilisées	Nombre d'actions
Accompagnement (domicile ou sortie)	78
Coordination simple	52
Soutien psychologique	15
Action coll. soutien aux apprentissages	21
Éducatrice du PRE – Cités éducatives	27
Coup de pouce (LDE)	23
Accompagnement des apprentissages en petit groupe ou individuel. (Ligue de l'Enseignement)	17
Art-thérapie	21
Atelier photo (La Chambre)	4
Médiation familles-institutions (MSA)	21
Médiation interculturelle (ASTU)	30
Soutien à la parentalité (AID)	3
TOTAL	312

Les prestataires portent **119 actions** :

- **43 %** sont des **actions de médiation culturelle auprès des parents** (MSA ou ASTU).

- **37 %** visent à lever **les freins aux apprentissages** (Ligue de l'Enseignement, La Chambre)

- **18 %** des actions sont des **ateliers d'art-thérapie**

- **2 %** sont des interventions de TISF (Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale) en **soutien aux parents** (AID).

ZOOMS

Le Groupe de Soutien aux Parents



Créer du lien social
Renforcer le partenariat
Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
Accueillir, écouter, orienter

Le Groupe de Soutien aux Parents (GSP) fédère un collectif de professionnels et de bénévoles auprès des parents du quartier de la Meinau (CSC, JEEP, SOS FV 67, ludothèque, CMS, PMI, LAPE, écoles, PRE etc…)

Il s'inscrit dans une dynamique partenariale de proximité, avec pour objectif de favoriser le lien social, accompagner les parents dans leurs questionnements, et encourager leur participation à la vie du quartier.

Sa force : créer des passerelles entre les familles, les professionnels et les structures de la Meinau, pour faire vivre une dynamique de solidarité, de rencontres et de soutien à la parentalité.

De nombreuses actions sont programmées tout au long de l'année pour faire vivre ce réseau :

Animations jeux en familles

Ateliers thématiques et conférences

Brunch parents-enfants

Journée-évènement du 18 Septembre sur la thématique des émotions

Le PRE s'est pleinement mobilisé pour contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre de cette journée qui a été pensée en deux temps complémentaires :

- Un premier temps scolaire, de 14h à 16h à destination des classes de maternelle et de CP, avec un système d'ateliers tournants (200 élèves participants)
- Un temps familial et festif après 17h, avec présentation du spectacle *« ça me gonfle »* par la compagnie *Des coquelicots sous la poussière* (200 personnes présentes)

Les retours positifs des écoles et des familles témoignent de la très belle réussite de cette journée.

Art-thérapie, Maud Bertrand

La plus-value de l'action

Public ciblé : 2 à 16 ans. Des séances parents/enfants peuvent être proposées.

Partir des besoins de chaque enfant : Chaque medium est soigneusement adapté lors des séances pour permettre à l'enfant de cheminer en confiance.

Diversité des supports : arts-plastiques, argile, musique, expression corporelle, marionnettes, théâtre.

Coordination des partenaires : Maud Bertrand travaille en lien resserré avec les parents, les coordonnatrices du PRE, les référents (écoles, CMS, etc)

Nouvelle action 2026

4 groupes répartis sur 3 quartiers

11 enfants concernés

Neuhof

Montagne-Verte

Poteries



TOUR DES ATELIERS

Neuhof

Enfants scolarisés en Cours élémentaire
Lieu des séances : à l'école

Objectifs du groupe

Favoriser l'expression en petit groupe et en confiance, se canaliser, apprendre à écouter les autres, travailler ensemble.

Exemple d'Amin, CE1

Au départ, Amin a besoin d'être rassuré, il est timide et réservé. Il est accompagné par sa mère à la première séance. Celle-ci reste un long moment à ses côtés, car la séparation est difficile.
Au fur et à mesure, Amin s'est ouvert, il a gagné en autonomie et a trouvé sa place dans le groupe. En classe, il a gagné en confiance et prend la parole plus volontiers.

Montagne-verte

Enfants scolarisés en Cours Moyen.
Lieu des séances : Centre socio-culturel

Objectifs du groupe

Prendre confiance, s'ouvrir aux autres, trouver sa place dans un groupe.

Exemple d'Alicia, CM2

Alicia est renfermée sur elle-même, elle n'ose pas prendre la parole. Consciente de sa timidité et de ses difficultés scolaires, elle s'inquiète de l'entrée au collège.
Petit à petit, elle s'exprime spontanément dans le groupe. Elle demande de l'aide. Alicia s'est affirmée, fière de ses progrès. Elle a pris confiance en elle.

Poteries

2 groupes :
- à l'école élémentaire Stoskopf - enfants en CE1
- à l'école maternelle Marcelle Cahn – enfants en Grande section

Lieu des séances : à l'école ou en extérieur

Objectifs du groupe

Prise de confiance, frein à s'exprimer, relations aux autres et socialisation, permettre des temps privilégiés avec les parents, anticiper le passage au CP.

Exemple de Juan, GS

Juan est dans la retenue. Il n'ose pas parler, son langage oral est peu construit. Il est en difficulté pour trouver sa place et n'ose pas aller vers une activité.
Peu à peu, Juan a pris confiance en lui. Il entre plus volontiers en interaction avec les autres. Il s'exprime plus volontiers, construit ses phrases. Il s'est ouvert et ose demander de l'aide. Il montre un réel plaisir à participer aux séances.

ANNEXES

Annexe 1 : Les étapes d'un parcours de réussite éducative

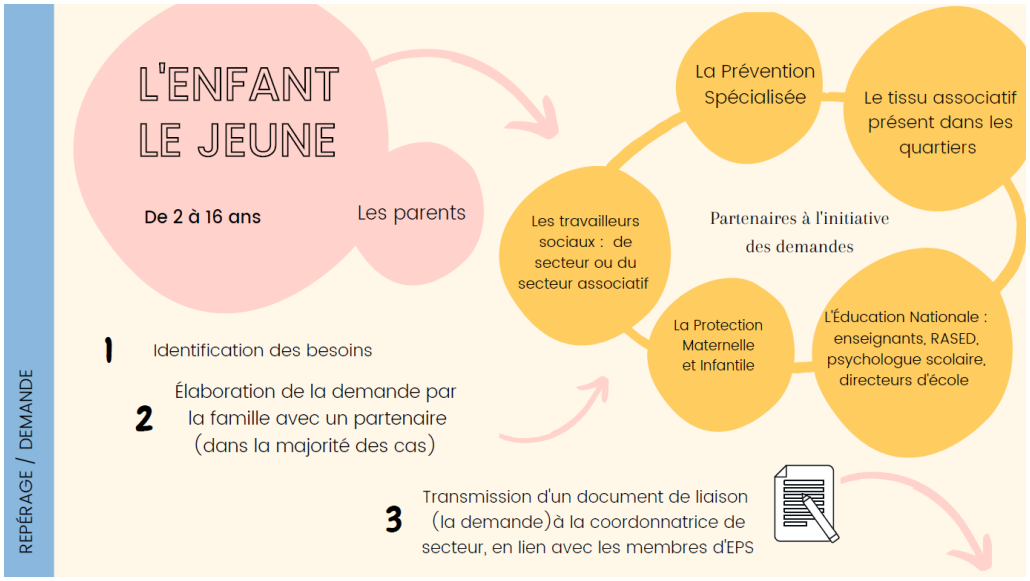

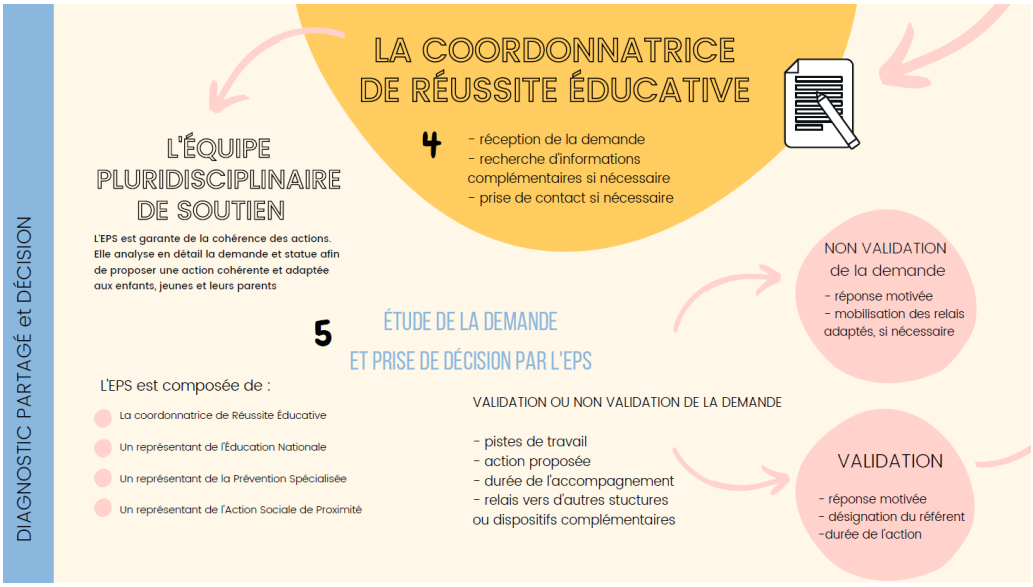

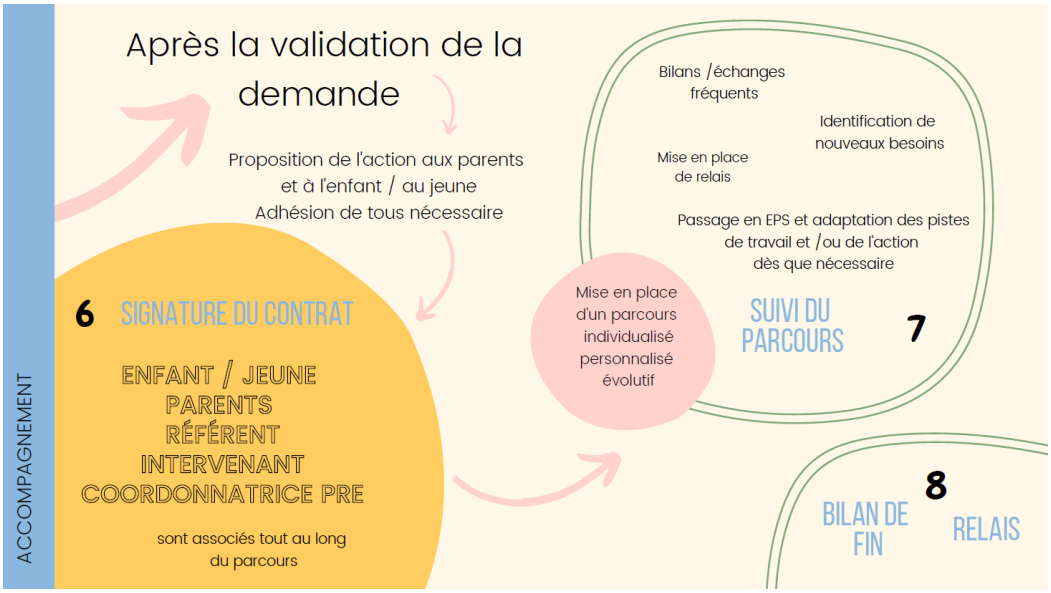

Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2025-2026

EPS	Action sociale de proximité	Prévention spécialisée	Éducation nationale
Hautepierre-Poteries	Régine LEDERMANN, assistante sociale	Malka ATTIA-GEORGER, éducatrice spécialisée JEEP	Pascale KUNTZMANN Coordonnatrice REP+ Benoît SCOHY Coordonnateur REP+ Claire BOPP Coordonnatrice REP
Cronenbourg	Audrey GOHIN, Assistante sociale	Olivia SALOMON, Éducatrice spécialisée SPS	Martial LAUCK Coordonnateur REP
Neuhof	Coumba NDAO, Assistante sociale Vildan GURBUZ, assistante sociale	Éléonore PLAZER, Éducatrice spécialisée JEEP Touatia DEROUICHE, Éducatrice spécialisée OPI-ARSEA	Joëlle GUTH Coordonnatrice REP Monika WAHL Coordonnatrice REP+
Ampère	Léa MIRGHAIN-BRIZI, Assistante Sociale	Mina DJAROUD, éducatrice spécialisée OPI-ARSEA	Stéphane WENDLING, Directeur de l'école Ampère
Meinau	Soizic HILI, Assistante sociale	Marie FOURNET, Éducatrice spécialisée JEEP	Malika ANNAJAR Coordonnatrice REP+
Koenigshoffen-Hohberg	Koenigshoffen-Hohberg : Anaïs GILIG, Assistante sociale	Koenigshoffen-Hohberg : Myriam HECHINGER, Éducatrice spécialisée OPI-ARSEA	Koenigshoffen-Hohberg Claire BOPP Coordonnatrice REP

Annexe 2 : Liste des participants-es aux EPS de 2025-2026 (suite)

EPS	Action sociale de proximité	Prévention spécialisée	Éducation nationale
Est Port-du-Rhin	Anne Rouault, Assistante sociale Port Du Rhin	Manon HILLBRAND, Éducatrice spécialisée OPI-ARSEA Sylvain HEYD, Éducateur spécialisé OPI-ARSEA	Sabina MIRVIC, directrice EE du RHIN
EPS Nord (Spach / Cité de l'Ill)	Fabien BITSCH, Assistant social Cité de l'Ill	David SAMSON, Éducateur spécialisé OPI-ARSEA et/ou Katia HANTZ, Éducatrice spécialisée OPI-ARSEA	Heddy ARAB Coordonnateur REP Cité de L'Ill
Elsau/ Montagne-verte	Denise KNOERR, Assistante sociale	Mélanie SUSINI, Chef de service OPI-ARSEA Édouard ALKANGE, Éducateur spécialisé Virginie GISSELMANN, Éducatrice spécialisée	Michel MEENS Coordonnateur REP

Annexe 3 : Répartition des suivis PRE par établissement scolaire en 2025/2026

Maternelle CAMILLE CLAUS	2
Maternelle SCHONGAUER	5
Maternelle AMPERE	5
Maternelle LEZAY MARNESIA	3
Maternelle STOSKOPF	1
Maternelle ROSA PARK 1	3
Maternelle ARIANE ICARE	2
Maternelle ZIEGELAU	1
Maternelle MEINAU	1
Maternelle CANARDIERE	3
Maternelle GUSTAVE DORE	1
Maternelle MARGUERITE PEREY	2
Maternelle CAHN	4
Maternelle LEONARD DE VINCI	2
Maternelle JEAN FISCHART	2

Élémentaire LEONARD DE VINCI	15
Élémentaire SCHWILGUE	8
Élémentaire RIHN	5
Élémentaire ROMAINS	21
Élémentaire ERCKMANN CHATRIAN	7
Élémentaire HOHBERG	7
Élémentaire MEINAU	3
Élémentaire GUYNEMER 1	5
Élémentaire STOSKOPF	10
Élémentaire ZIEGELWASSER	6
Élémentaire GUYNEMER 2	5
Élémentaire GUTENBERG	7
Élémentaire SCHONGAUER	7
Élémentaire STOCKFELD	3
Élémentaire CATHERINE	4
Élémentaire MARCELLE CAHN	5
Élémentaire CANADIERE	4
Élémentaire GLIESBERG	13
Élémentaire JACQUELINE	1
Élémentaire MENTELIN	1
Élémentaire GUSTAVE DORE	2
Élémentaire ALICE MOSNIER	3
Élémentaire LANGEVIN 1	5
Élémentaire CONSEIL DES XV	1
Élémentaire ROSA PARK	2
Élémentaire FINKWILLER	1
Élémentaire CHARLES ADOLPHE WURTZ	2
Élémentaire AMPERE	6
Élémentaire REUSS 2	6
Élémentaire JEAN FISCHART	14
Élémentaire ELEONORE	14

Collège HANS ARP	10
Collège FRANCOIS TRUFFAUT	13
Collège FUSTEL DE COULANGES	1
Collège ERASME	5
Collège LOUIS PASTEUR	6
Collège LEZAY MARNESIA	7
Collège TWINGER	10
Collège STOCKFELD	2
Collège JEAN BAPTISTE KLEBER	2
Collège SOLIGNAC	1
Collège *HORS STRASBOURG*	2
Collège JULES HOFFMANN	2
Collège SOPHIE GERMAIN	1
Collège LOUISE WEISS	1
Collège ESPLANADE	1

Lycée *HORS STRASBOURG*	1
Lycée JEAN BAPTISTE KLEBERT	1

Annexe 4 : Liste des actions collectives menées par les prestataires du PRE en 2025-2026

ACTIONS COLLECTIVES 2025-2026						
Prestataire	**Nom du groupe**	**Secteur de coordination**	**Intervenant·e**	**Quartier**	**Lieu**	**Nombre de bénéficiaires**
LDE ***(Ligue De l'Enseignement)***	Atelier langage	SUD	REYNAUD Valentin puis MAATAOUI Fatima-Ezzahra	Neuhof	École Guynemer	**5**
Mathilde BOUHANA	Art thérapie Maternelle	SUD	Mathilde BOUHANA	Meinau	CMS de la Meinau	**4**
Maud BERTRAND	Art thérapie CE1	SUD	Maud BERTRAND	Neuhof	École Reuss 1	**4**
LDE	Atelier langage	OUEST	Emma MIGUEL	Hautepierre	EE Éléonore	**5**
Maud BERTRAND	Art thérapie GS	OUEST	Maud BERTRAND	Poteries	EM Marcelle Cahn	**2**
Maud BERTRAND	Art thérapie CE1	OUEST	Maud BERTRAND	Poteries	EE Stoskopf	**2**
Mathilde BOUHANA	Art thérapie	SUD OUEST	Mathilde BOUHANA	Montagne Verte	CSC Ostwald	**3**
LDE	Atelier langage	SUD OUEST	Lucille SPERANDIO	Montagne Verte	École Gliesberg	**5**
LDE	Atelier langage mardi	SUD OUEST	Lucille SPERANDIO	Elsau	École Léonard de Vinci	**4**
Maud BERTRAND	Art Thérapie	SUD OUEST	Maud BERTRAND	Montagne Verte	CSC Ostwald	**5**
LDE	Atelier langage	SUD OUEST	Fatima-Ezzahra MAATAOUI	Elsau	École Schongauer	**2**

Prestataire	Nom du groupe	Secteur de coordination	Intervenant-e	Quartier	Lieu	Nombre de bénéficiaires
LDE	Groupe Médiathèque Malraux inter quartier	SUD OUEST	Fatima-Ezzahra MAATAOUI	Elsau / Koenisghoffen	Médiathèque Malraux	**5**
LDE	Atelier langage	SUD OUEST	Fatima-Ezzahra MAATAOUI	Koenigshoffen	École des Romains	**3**
LDE	Atelier langage	SUD OUEST	Fatima-Ezzahra MAATAOUI	Koenigshoffen	École Camille Clauss	**2**
LDE	Atelier langage jeudi	SUD OUEST	Lucille SPERANDIO	Elsau	École Léonard de Vinci	**4**
TOTAL						**55**

Prestataire	Nombre de groupes
LDE	**9**
Maud BERTRAND	**4**
Mathilde BOUHANA	**2**
TOTAL	**15**